

LE LITTORAL DE LA FRANCE

TROISIÈME PARTIE

DE LORIENT A LA ROCHELLE

PAR

CH.-F. AUBERT

(V. VATTIER D'AMBROYSE)

Lauréat de l'Académie Française, Officier d'Académie.

Ouvrage couronné par l'Académie Française
Honoré par médaille d'honneur de première classe
(Société libre d'Instruction et d'Education)
et d'une Médaille d'Argent (Yacht-Club de France)

DESSINS

de

BRUN, TOUSSAINT, FRAIPONT, KARL, CAUSSIN, LALANNE, BERRAYE

D'après nature les croquis de MM. Armand et Louis PARIS, de M. Théophile FOU-
CAULT, de M. Ase VIAUD-GRAND-MARAIS et d'après les photographies de MM. NEURDEIN
et VAGNEUR, à Paris, à Brest ; MARTIN-JOUAN à Belle-Isle-en-Mer.

GRAVURES SUR BOIS

de

ROGNON, SMEETON, PUYPLAT et QUESNEL

Les gravures au procédé et le tirage des planches en deux tons
ont été exécutés par Gillot.

PARIS

VICTOR PALMÉ, éditeur

76 rue des Saints-Pères

1886

**Numérisation Odile Halbert, 2007,
tous droits de reproduction réservés**

CHAPITRE XLV

LES SAUVETEURS AUX SABLES D'OLONNE

On est frappé, en parcourant l'histoire de la ville des Sables, du nombre de tempêtes qui se sont abattues sur elle elle y ont :causé des désastres de toute nature.

Si nous revenons sur ce cruel sujet, c'est pour rappeler, une fois de plus, la conduite sublime dont toujours ont fait preuve les marins enrôlés sous le drapeau de la Société centrale de Sauvetage des naufragés.

Sur chaque point dangereux du littoral, une station, nous le savons, est établie. Combien de dévouements sublimes s'y sont fait jour : Noirmoutier et l'ILE-D'YEU viennent de nous en offrir des exemples.

Les Sables comptent parmi les stations les plus éprouvées ; on l'a vu, particulièrement, le 24 avril 1868 où, comme au Havre en 1882¹, dix sauveteurs périrent avec six sur huit des hommes qu'ils avaient voulu secourir !

Et quelles dates lugubres dans les annales Sablaises que la nuit du 27 au 28 janvier 1881, où une *soixantaine* de marins périrent non loin de la tour des Barges ! Une plaque commémorative a été scellée dans l'église de Noire-Dame de Bon-Port.

Mais, à côté de ces douleurs, le bateau de sauvetage des Sables enlevait, le 18 avril 1885, le navire *le Sage* à une perte certaine ; dans la même année, le 2 septembre, il sauvait le trois-mâts *Hortense* et les dix hommes de son équipage.

C'est donc acquitter une juste dette que d'essayer d'accroître, s'il est possible, les sympathies éveillées par l'institution de la *Société centrale de Sauvetage* et les sociétés similaires, principalement la *Société de secours aux familles des marins français naufragés*, si activement, si fructueusement dirigée par M. ALFRED DE COURCY.

¹ Voir le premier chapitre : *Les Sauveteurs*.

Le zélé président ne se contente pas de ce travail, il veut aussi éclairer toutes les questions ayant trait au *sauvetage* et à *l'assistance*, et c'est à une de ses brochures, portant ce titre, que nous voulons emprunter un trait qui, beaucoup mieux qu'aucun éloge, ralliera aux sociétés de sauvetage, si elles pouvaient ne pas l'avoir conquise, l'admiration de tous.

Sous les dernières années du règne de Louis XVI, M. de Courcy père, presque enfant encore, comptait au nombre des gardes-marine, titre remplacé de nos jours par celui d'aspirant.

Le jeune homme était à bord d'une frégate commandée par son oncle maternel, M. DE KERSAINT, nom illustre clans la marine Française.

« La frégate ramenait de l'Inde un corps de troupes irlandaises au service de la France. Peu après qu'elle eut dépassé l'île de Sainte-Hélène, par un gros temps, le cri sinistre : Un homme à la mer retentit à bord. Un soldat irlandais avait été enlevé; on lui jette à la hâte une bouée, on voit qu'il la saisit, qu'il s'y cramponne, qu'il se débat contre mort, à la cime ou dans le creux des vagues.

« Il pourrait être sauvé ! Mais il faudrait arrêter la marche de la frégate, il faudrait mettre une embarcation à la mer, et la mer est en furie.

« Le commandant est sur le pont, silencieux, mesurant le danger. L'équipage, silencieux aussi, anxieux, attend des ordres. Tout à coup, l'inspiration d'humanité l'emporte.

« — Mon canot à la mer ! crie le commandant ; six hommes de bonne volonté, avec mon patron et mon neveu. »

« À ces mots, tous les hommes se présentent. Tous sont de bonne volonté, c'est un élan général d'humanité, pour tâcher de sauver un soldat obscur et inconnu. Le commandant, ne pouvant choisir, désigne ses canotiers ordinaires.

« A ce moment, M. de Courcy le jeune garde-marine, montre un peu de faiblesse ; il demande pardon pour son âge.

« Je ne suis pas de service, » dit-il

« N'importe, répond sévèrement M. de Kersaint, c'est une corvée d'honneur !

« L'enfant, rougissant, entraîné par ce mot prestigieux d'honneur, se précipite dans le canot.

Le sauvetage fut difficile, périlleux même. Le naufragé, serrant de ses mains crispées les cordes de la bouée, avait perdu connaissance et ne pouvait s'aider. Le canot se brisa en accostant la frégate ! Il n'y eut cependant pas de victimes

« Le jeune garde-marine, radieux, courut à son oncle qui lui tendait les bras.

« - Ah ! dit M. de Kersaint, attendri, je ne pensais pas à la mère !

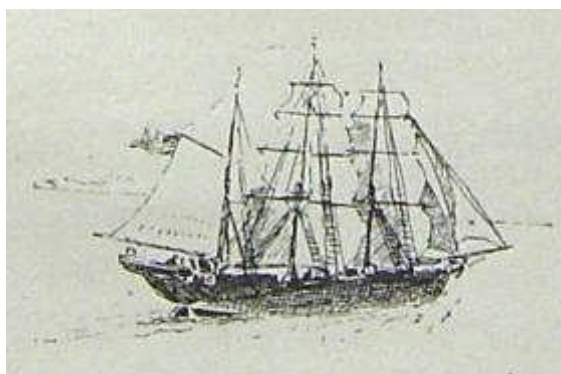
Nous avons tenu à transcrire ces paroles éloquentes, pour prouver à quel point, du sommet à la base de la hiérarchie maritime, on sait imposer silence à toute considération, dès qu'il s'agit de porter secours à un homme en danger.

Vainement, tout se réunira-t-il pour entraver l'oeuvre de salut à bord du vaisseau de guerre, comme à bord du pauvre petit canot de pêche, des coeurs inaccessibles à la crainte sauront lutter contre les éléments, ou succomber en accomplissant la tâche sublime !

Ah ! quand, trop fréquemment, nos âmes sont frappées de tristesse ou de dégoût, au spectacle d'actions lâches, honteuses, tournons nos regards vers la mer, pensons à ces centaines, à ces milliers d'hommes toujours prêts pour le bien !

Ils savent se sacrifier sans rien attendre. Rien, pas même, souvent, une modeste mention de leur dévouement ! Mais ils contribuent à entretenir dans notre marine ce grand courant de solidarité, qui fait vraiment de notre flotte ce qu'elle a été, ce qu'elle sera toujours :

« Une véritable école de l'honneur² ! »



² Au moment où le tirage de ce présent volume était un fait plus qu'à demi accompli, nous apprenions que l'amiral COURBET a légué toute sa fortune à la Société centrale de Sauvetage des naufragés. C'est un grand, un bel exemple qui ne peut être perdu, et, ainsi, se confirment les paroles que nous avons eu la joie d'écrire en terminant chapitre.